

SEANCE DU 19 NOVEMBRE 2012

**SONT PRESENTS :** M. Y.YLIEFF, Bourgmestre-président ;  
Mlle V.BONNI, M. S.MULLENDER, Mlle V.BROCKAERT, Echevins ;  
M. M.TASQUIN, Président du CPAS.  
Mme M. RIGAUX-ELOYE, Secrétaire communale.

**Absent et excusé :** M. W.FORMATIN, Echevin.

**OBJET : CONSEIL COMMUNAL – CONVOCATION**

Le Collège communal,

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Considérant que la situation des affaires communales requiert la convocation du Conseil communal ;

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

**A R R E T E**

le Conseil communal est convoqué pour la première fois à une séance qui se tiendra à la Maison communale, le 3 décembre 2012 à 20 heures.

### **ORDRE DU JOUR**

#### **SEANCE PUBLIQUE**

1. Notification de l'arrêté du Collège provincial validant les élections communales
2. Vérification des pouvoirs, prestation de serment et installation des Conseillers communaux
3. Formation du tableau de préséance du Conseil communal
4. Pacte de majorité : Adoption
5. Prestation de serment du Bourgmestre et des Echevins
6. Election des membres du Conseil de l'Action sociale
7. Election des membres du Conseil de Police
8. Conseil communal : Formation d'une Commission des Finances
9. Correspondance et communications
10. Finances : Petits investissements - Limite des montants à inscrire au service ordinaire
11. Marché de travaux : Réfection et égouttage du chemin de la Neuville et d'une partie de la rue Sur le Tombeux - Fixation des conditions et du mode de passation du marché
12. Marchés publics : Délégation au Collège communal des marchés relatifs à la gestion journalière
13. Patrimoine locatif : Emplacements couverts et non couverts situés rue Neufmoulin, 78 - Fixation du montant de la caution
14. Patrimoine locatif : Exploitation d'une station d'émission par la RTBF - Pylône et équipement d'émission installés dans le parc du château d'Ottomont, rue de Verviers, 203 à Andrimont - Convention et fixation du montant de la redevance annuelle
15. Approbation du procès-verbal de la séance publique du 15 novembre 2012

HUIS-CLOS

1. Commission des finances : Désignation des représentants
2. Régie communale autonome : Désignation des administrateurs
3. Personnel communal : Nomination d'un ouvrier qualifié à titre définitif
4. Personnel communal : Nomination d'un ouvrier qualifié à titre définitif
5. Approbation du procès-verbal de la séance à huis clos du 15 novembre 2012

La Secrétaire,  
(s)M.RIGAUX-ELOYE

La Secrétaire communale,

M.RIGAUX-ELOYE

Par le Collège,

Pour extrait conforme,



Le Président,  
(s)Y.YLIEFF

Le Bourgmestre,

Y. YLIEFF